

## Convention de remboursement des dépenses engagées à tort

---

Entre

**La Haute Corrèze Communauté** représentée par Monsieur Pierre CHEVALIER, président, dûment habilité par délibération n°2024-01-03 du conseil communautaire du 15 février 2024 situé à l'adresse ci-dessous, d'une part,

*23 Parc d'activité du Bois Saint Michel, 19 200 Ussel*

*05 55 95 35 38*

*vbec@hautecorrezecommunaute.fr*

Et

**Le Centre Hospitalier d'Aubusson**, représenté par Monsieur Yoann CAMPOCASSO, Directeur, situé à l'adresse ci-dessous, d'autre part,

*50 rue Henri Dunant, 23 200 AUBUSSON*

*05 55 83 60 00*

*secdirection@ch-aubusson.fr*

Vu le contrat de location avec cession amiable à l'échéance du bail et ses trois avenants

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Le Chabanou situé à l'allée du Chabanou, 23 100 La Courtine est géré par le Centre Hospitalier d'Aubusson. Néanmoins, les bâtiments de cet EHPAD appartiennent à la Haute Corrèze Communauté. Ainsi, il existe entre les deux entités un contrat de location avec cession amiable à l'échéance du bail.

Dans le cadre de ce contrat, il est noté aux articles 4 et 7 que les travaux sont à la charge du bailleur à savoir la Communauté Haute Corrèze. Le détail des travaux est énoncé en annexe du contrat.

### Article 1 : Objet de la convention

L'EHPAD Le Chabanou a rencontré des dysfonctionnements au niveau du système électrique.  
Les réparations s'élèvent à 24 057.54 € HT

	Fournisseur	HT	TTC
Inverseur	AEL	9 847,37 €	11 816,84 €
Fioul	UGAP	6 068,50 €	7 282,20 €
Le 02/02/2024		4 042,28 €	4 850,74 €
Le 31/01/2024		2 026,22 €	2 431,46 €
Assistance technique	ENERIA	885,00 €	1 062,00 €
Temps agents	Interne	3 292,67 €	3 292,67 €
Intervention technique du 9 et 14/02	ENERIA	3 964,00 €	4 756,80 €
<b>TOTAL</b>		<b>24 057,54 €</b>	<b>28 210,51 €</b>

La Haute Corrèze Communauté (HCC) a accepté de prendre en charge plusieurs dépenses :

- L'inverseur : 9847.37 € HT
- L'assistance technique : 885 € HT

Le Centre Hospitalier a redirigé les fournisseurs vers HCC. Néanmoins, par erreur, la facture d'ENERIA de 885 € HT a été réglé (n\*liquidation 7 208 722, mandat n\*900291).

Cette convention vise à régir le remboursement de ce paiement effectué à tort.

### Article 2 : Modalités

HCC s'engage à rembourser la facture payée par le Centre Hospitalier d'Aubusson.

Le remboursement s'élève à **1 062 € TTC**.

En annexe, se trouve une copie de la facture.

HCC s'engage à rembourser le Centre Hospitalier d'Aubusson sur le RIB suivant :

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ.

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé
10071	23000	00002001348	58

Domiciliation
TPGUERET

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1007	1230	0000	0020	0134	658
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Bank Identifier Code)
TRPUFRP1

Titulaire du compte :  
EPS D AUBUSSON

RUE HENRI DUNANT

23200 AUBUSSON

A l'appui de l'avis des sommes à payer le Centre Hospitalier joindra l'état des dépenses payées à tort visé par le comptable public ainsi que la facture correspondante.

Le remboursement devra être réalisé avant le 31/12/2024.

### Article 3 – Durée de la convention

La convention est valable uniquement pour le remboursement détaillé ci-dessus.

### Article 4 – Règlement amiable et litige

Pour l'exécution des éléments décrits ci-dessus, les parties déclarent élire domicile à leur adresse respective. En cas de différends relatif à l'objet du contrat, un règlement à l'amiable sera favorisé. En cas d'échec, toute contestation ou litige pouvant survenir sera soumis au Tribunal compétent en la matière

Fait à Aubusson, le 06/05/2024

Pour HCC,  
Bon pour accord,  
Pierre CHEVALIER  
Président



Pour le C.H. Aubusson  
Bon pour accord,  
Yoann CAMPOCASSO  
Directeur



Annexe 1 – Copie de la facture concernée

Facture Fournisseur (FSQ1100) : 20217019-01

**Emetteur**

Entité juridique  
ENERIA - SERVICE & MAINTENANCE  
PARC ACTIVITE LA CROIX ROUGE  
35538 BRECE  
FRANCE

Entité commerciale  
PARC ACTIVITE LA CROIX ROUGE  
35538 BRECE  
SIRET : 35277407900201  
Numéro de TVA intra-communautaire :  
FR63352774079  
Régime de TVA : TVA sur les débits

Contact

**Client**

Entité  
C.H. AUBUSSON  
50 RUE HENRI DUNANT  
23200 AUBUSSON  
FRANCE

Références  
SIRET : 26230080900015  
Numéro d'engagement : 7204700  
Numéro de TVA intra-communautaire :  
FR17110002011

COURRIER ARRIVE  
SERVICES FINANCIERS  
26 FEV. 2024  
CENTRE HOSPITALIER  
AUBUSSON

Facture 0387065 du 22/02/2024

**A1 : Dépôt par un fournisseur d'une facture**

**Récapitulatif**

Total HT ( EUR )	885,00
Total Taxes ( EUR )	177,00
Total TTC ( EUR )	1 062,00
Net à payer ( EUR )	1 062,00

Répartition des taxes

Type Taxe	Taux Taxe	Montant HT	Montant Taxe
TVA ( EUR )	20,00	885,00	177,00

SITE : HEPAD LE CHABANOU - LA COURTINE N°SERIE : 531124996  
FACTURE SELON NOTRE DEMIS N° Q-202470282-635947-V1 ET SELON VOTRE BON DE  
COMMANDE N° 7204700 ET VOTRE BPA DU 05/02/2024 ASSISTANCE TECHNIQUE UNE  
JOURNEE

Paiement par virement (crédit transfert) sur le compte IBAN (BIC) :FR0930002069750000061146H39

Nous vous remercions de votre règlement avant le : 11/04/2024

**: EN CAS DE RETARD DE PAIEMENT, LES SOMMES DUES PORTERONT INTERET A UN TAUX EQUIVALENT AU TAUX D'INTERET APPLIQUE PAR LA BCE MAJORE DE 10 POINTS. EN OUTRE, IL SERA FAIT APPLICATION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE POUR FRAIS DE RECouvreMENT DE 40 EUROS.**

**: EN CAS DE PAIEMENT ANTICIPE, AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE.**

**Articles rattachés au compte client**

TVA	Dénomination de l'article	Quantité facturée	Prix unitaire	Unité de prix	Total remise / charge	Total HT
20,00	1 - "MONTANT TOTAL HORS TAXES" SAV Référence produit : 0000000000005	1,00	885,00	1,00		885,00
<b>Totaux du site de livraison, pour information :</b>						
	<b>Brut HT</b>					<b>885,00</b>
	<b>Ramises/charges à la ligne</b>					<b>0,00</b>
	<b>Net HT</b>					<b>885,00</b>

**ENERIA - SERVICE & MAINTENANCE - PARC ACTIVITÉ LA CROIX ROUGE 35538 BRECE ( FR) FRANCE**  
 Capital social : 10 000 000 EUR - - Numéro de TVA intra-communautaire : FR83352774079